

Plan de services en français

2022–2023

Office de l'équité et des initiatives antiracistes

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2022
Plan de services en français
Office de l'équité et des initiatives antiracistes
Avril 2022
ISBN : 978-1-77448-392-3

Plan de services en français 2022-2023

Office de l'équité et des initiatives antiracistes

This document is also available in English under the title of: « French-language Services Plan 2022-2023 »

Message de la sous-ministre

Je suis heureuse de présenter le Plan de services en français 2022-2023 de l'Office de l'équité et des initiatives antiracistes.

L'Office travaille en collaboration avec ses partenaires, les collectivités et l'ensemble du gouvernement pour lutter contre le racisme systémique et les inégalités dans les politiques et les lois ainsi que dans les programmes et services gouvernementaux. La communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse contribue de façon importante au dynamisme de la province, et nous nous engageons à prendre en considération, dans notre travail, cette communauté et sa langue.

Une partie importante du travail de l'Office consiste à consulter les communautés. Croyant en effet dans le principe « rien sur nous sans nous », nous nous devons d'avoir des contacts réguliers avec les communautés pour nos initiatives. Nous avons, dans le cadre des récentes consultations sur les lois relatives à l'équité et la lutte contre le racisme, demandé à la communauté francophone et acadienne de participer à un sondage sur notre site Web afin de favoriser sa participation au processus. En ce qui concerne nos prochaines initiatives, des séances de consultation en français viendront s'ajouter aux ressources en ligne.

L'Office est impatient de faire en sorte que son plan de services en français soit mis en œuvre afin qu'il puisse répondre efficacement aux besoins de la communauté acadienne et francophone.

-Catherine Berliner, sous-ministre, mars 2022

Mesures prises pour contribuer à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de nous acquitter de nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement. Nous croyons que les gens de la Nouvelle-Écosse doivent avoir accès à des services gouvernementaux de qualité supérieure en français, et le présent plan démontre notre engagement à faire en sorte que nos programmes, politiques et services répondent aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone. Pour atteindre cet objectif, nous travaillons de concert avec d'autres institutions publiques désignées dans tout le gouvernement, y compris l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l'entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de continuer à bien comprendre les besoins propres à la communauté acadienne et francophone de la province.

Nous invitons les gens de la Nouvelle-Écosse à demander au gouvernement des services en français. Nous encourageons également les Acadiens et les francophones à s'exprimer en participant aux agences, conseils et commissions qui sont régulièrement annoncés par le Bureau du Conseil exécutif. À mesure que nous maintenons et que nous améliorons les services en français, nous vous invitons à nous faire part de votre avis sur nos progrès ainsi que de vos commentaires et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français. Si vous souhaitez déposer une plainte officielle concernant les services en français, veuillez communiquer avec le Bureau de l'ombudsman.

Coordonnatrice des services en français

Miranda Romkey (miranda.romkey@novascotia.ca, 902-233-4516)

Services offerts en français

- Consultations/Sensibilisation

Communication en français avec le public

Nous communiquons avec le public en français à l'aide de traducteurs, par l'intermédiaire de Communications Nouvelle-Écosse, à la fois pour les demandes et les messages faits par écrit et verbalement.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021-2022

- But
 - Pendant les consultations publiques, mise à disposition d'interprètes auprès des organisations qui en avaient fait la demande.
 - Traduction en français de notre sondage sur l'équité et la lutte contre le racisme proposé sur notre site Web afin de promouvoir l'engagement de la communauté francophone.
 - Nomination d'une coordonnatrice des services en français à notre bureau, qui fera partie du comité de coordination des services en français.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2022–2023

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

- But
 - Encourager les membres du personnel de l'Office à suivre des cours de français.
 - Traduire en français un plus grand nombre de formulaires et de documents liés à nos initiatives.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public.

- But
 - Notre bureau n'offre pas de programmes et de services au public.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté francophone.

- But
 - Offrir au moins une séance de consultation en français dans le cadre des prochaines initiatives de consultation du public.
 - S'assurer que les activités de consultation en ligne (c.-à-d. les sondages) sont également disponibles en français.